

FFT - Cérémonie de Vœux 2024 - Mardi 19 décembre

Monsieur le Ministre,

Madame la Présidente de l'Arcep,

Monsieur le Président de l'ARCOM.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et messieurs les maires.

Mesdames et messieurs, les représentants d'associations d'élus,

Mesdames et messieurs, Chers collègues, partenaires et amis,

C'est un plaisir et un honneur de vous retrouver ce soir dans ce lieu inédit, pour notre traditionnelle cérémonie de vœux.

C'est l'occasion de revenir sur l'année écoulée et de dessiner des perspectives pour 2024, qui verra l'accueil en France du plus grand évènement sportif de la planète :

- Tous les projecteurs seront braqués sur notre pays,
- et le secteur des télécoms prendra toute sa part à la réussite de l'évènement,
- en assurant une connectivité exemplaire pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Nous sommes réunis ce soir parce que nous partageons des valeurs et des ambitions communes.

Acteurs de l'économie numérique, nous œuvrons pour la transformation de la France, le développement de son économie, et sa transition écologique.

L'année 2023 n'a pas été facile - avec par exemple un marché de l'énergie en pleine évolution, et un partage de la valeur plus déséquilibré que jamais dans l'écosystème numérique.

Aussi, profitons de ce moment pour nous rappeler, avec fierté, que nous sommes d'abord les artisans d'une France numérique résiliente et innovante :

- celle des industriels, des start-ups, des grands groupes, des PME, des TPE.



Cette France numérique, dont un échantillon est rassemblé ici ce soir :

- celle des ingénieurs, des techniciens, des financiers, des *data scientists*, des câbleurs, des développeurs, des raccordeurs, des ouvriers, des chefs de projet, des commerciaux.

Nous sommes fiers de réunir ce soir un écosystème qui avance, et qui a été capable de conduire avec succès le plus grand chantier d'infrastructures du pays.

Monsieur le Ministre, nous saluons avec objectivité les impulsions que vous avez su donner, vos décisions et vos actions, qui ont permis à l'économie de se libérer pour permettre à cette France numérique de se construire et de se développer.

Madame la Présidente de l'Arcep, nous saluons votre exigence et votre implication qui nous obligent.

Saluons aussi l'engagement de nos partenaires au quotidien dans la réussite de l'aménagement numérique de tous les territoires : les parlementaires, les maires, les élus locaux, et les associations d'élus.

Finalement, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous dire que nous avons une chance dans notre pays : celle d'avoir les opérateurs télécoms que nous avons.

- Car les opérateurs télécoms sont au rendez-vous!
 - o en matière de déploiements et de résilience,
 - o de réduction de l'empreinte environnementale ;
 - o ou de protection des mineurs en ligne.
- Je me réjouis de leur contribution majeure à l'aménagement numérique du territoire.
- Je souhaite le réaffirmer haut et fort ce soir devant vous tous : oui, nous sommes fiers d'être les champions de la connectivité en Europe !

J'ai le plaisir de saluer chacun des membres de la Fédération :

- Ainsi Soit TEL, Arteria, Bouygues Telecom, Colt, Hub One, Ielo, IP Directions, La Poste Mobile, Legos, Manifone, Odigo, Orange, RATP Connect, Sewan, SFR, Tofane, Verizon, Wordline et désormais Bazile, filiale de DOMPLUS groupe qui vient de nous rejoindre.

Ce qui ressort clairement de l'année 2023, c'est que les opérateurs télécoms sont des acteurs performants, innovants et résilients.

- Ils l'ont démontré avec des réseaux robustes qui continuent de se déployer à un rythme soutenu,



- et qui permettent non seulement les communications,
- mais aussi le e-commerce, la e-santé, la e-éducation, et la e-administration.

Nos réseaux ont été soumis à rude épreuve lors des tempêtes et des inondations du mois de novembre. Nous les avons remis en service, grâce à la mobilisation sans faille des salariés et sous-traitants des opérateurs, dans des conditions d'intervention parfois périlleuses.

Concrètement, 114 milliards d'euros ont été injectés dans les réseaux fixes et mobiles¹ au cours des 10 dernières années,

- dont 14,6 milliards d'euros en 2022 ;
 - o c'est l'équivalent de 979 collèges neufs,
 - o mais aussi 1,7 fois le budget des JOP 2024!
- Le secteur des télécoms est de loin le secteur privé qui investit le plus dans les infrastructures en France.
- Ces montants colossaux nous permettent de déployer la fibre à un rythme soutenu.
- et d'améliorer la couverture mobile en offrant la 4G à plus de 99,5% de la population,
- et ainsi de réduire de manière significative la fracture numérique sur le territoire.

En effet, plus de 5 ans après la signature de l'accord historique du New Deal Mobile, des milliers de citoyens sont sortis de l'isolement numérique et ont vu leur vie quotidienne transformée.

- 4.375 zones à couvrir ont été identifiées par les élus et les équipes projet depuis 2018,
- et 2.739 nouveaux pylônes 4G mutualisés ont été construits et activés par les opérateurs.
- C'est un résultat remarquable et inédit dans un calendrier restreint,
- et les déploiements se poursuivent.

En ayant d'ores et déjà activé plus de 43.600 antennes 5G, les opérateurs montrent leur engagement à procurer le meilleur de la technologie à leurs clients.

Le chantier colossal du déploiement de la fibre, lancé en 2011, repose sur le travail sans relâche et au quotidien de toute la filière - pour atteindre le calendrier fixé à fin 2025.

-

¹ Hors achats de fréquences



- Le Très Haut Débit aujourd'hui, c'est 32,2 millions d'abonnements dont 20,6 millions à la fibre optique.
- Deux challenges font face aux opérateurs désormais : les derniers raccordements et la qualité de service des réseaux existants.
 - O Sur la QS fibre, la filière a soumis des propositions d'améliorations au Gouvernement et à l'Arcep qui ont commencé à produire leurs effets et seront intensifiées en 2024.
 - O Je tiens à redire, avec gratitude et au nom de tous mes collègues, à quel point nous sommes fiers du travail accompli par les 400.000 femmes et hommes qui font la force de notre secteur,
 - dont 123.000 emplois directs par les opérateurs télécoms.
 - Chaque jour, quelles que soient les conditions, ils sont à pied d'œuvre sur toutes les routes de France pour apporter le Très Haut Débit aux Françaises et aux Français.

L'ensemble de ces chiffres sont détaillés dans l'étude économique 2023 du secteur des télécoms qui a été présentée à la presse hier. Elle est disponible sur notre site Internet et vous sera distribuée en cette fin de soirée.

Les opérateurs sont engagés pour le long terme, non seulement pour bâtir la France numérique mais aussi pour le climat et la résilience des réseaux.

- Ils se sont engagés dans le cadre des accords de Paris, et ont déjà accompli de beaux progrès en un an pour être au rendez-vous des enjeux environnementaux et de la maîtrise de l'empreinte carbone du numérique.
- Ces dernières années, les opérateurs télécoms ont participé activement, avec les autorités, à mettre en œuvre les nouvelles réglementations issues de la loi Climat-Résilience, de la loi AGEC ou de la loi REEN.
 - Les indicateurs environnementaux consolidés par la Fédération en témoignent.
 - o Ils sont issus de de notre Charte en faveur du numérique durable, signée en décembre 2021.

J'ajouterais nos travaux en faveur de l'écoconception des boxes, ou le renforcement de l'affichage environnemental, qui nous permettent de sensibiliser nos clients aux enjeux environnementaux.



- Par exemple, l'affichage de la consommation de données par utilisateur sur les réseaux télécoms et son équivalence en émissions de gaz à effet de serre).

Nos résultats en matière environnementale sont également évoqués dans notre étude annuelle, et attestent du fort engagement des opérateurs membres de la FFT dans la transition écologique.

Les opérateurs français sont parmi les plus avancés des grands pays industrialisés en termes de niveau d'émissions².

Oui, le secteur des télécoms – qui ne représente que 0,1 % des émissions carbone de la France - est l'une des solutions aux défis environnementaux, à condition de responsabiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

La contribution de la Fédération à la feuille de route du secteur en faveur de la décarbonation du numérique a été l'occasion de promouvoir de nombreux leviers de décarbonation, même si l'ensemble de l'écosystème ne souscrit pas encore pleinement à tous les leviers évoqués.

Au-delà de sa dimension environnementale, l'énergie est aussi un enjeu majeur pour la résilience des réseaux de télécommunications.

Les récentes tempêtes « Ciaran » et « Domingos », qui ont fait chuter 15.000 poteaux télécoms, ont montré combien nos réseaux sont dépendants du rétablissement rapide de l'alimentation électrique. Nous avions déjà été confrontés à ce sujet l'hiver dernier, avec les risques de délestage.

Il nous semble que, au regard de leur criticité pour toute la population, l'ensemble de nos infrastructures mobiles doivent être considérées comme des infrastructures indispensables en cas de délestage ou de priorisation des réparations.

En conséquence, elles devraient être classées dans les infrastructures répondant à un besoin essentiel, assuré par le maintien d'un service prioritaire.

Cette qualification est indispensable d'autant plus rapidement que, au titre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la France s'est engagée à fournir une capacité et une qualité de service très élevées pour les communications fixes et mobiles.

² Exprimé en intensité carbone rapportée au chiffre d'affaires ou en nombre d'utilisateurs fixes et mobiles



À Paris et dans les communes concernées, la continuité des activités des opérateurs est cruciale au regard des différents périmètres de sécurité annoncés.

C'est ainsi qu'ensemble, nous pourrons faire face à nos obligations respectives, et continuer à rendre les meilleurs services pour faire des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 une réussite nationale.

Une autre des responsabilités des opérateurs, c'est l'inclusion numérique.

C'est pourquoi nous encourageons vivement la réforme qui permettra aux millions de nos concitoyens concernés par la surdité et l'aphasie de choisir la solution la plus adaptée à leurs besoins pour passer leurs appels.

Grâce au Centre Relais Téléphonique des opérateurs assuré par notre partenaire Rogervoice, les personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques ont pu passer en 5 ans plus de 5 millions de minutes d'appels, accompagnés d'interprètes et de transcripteurs.

Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin, et de mobiliser à nos coté les grandes entreprises et les services publics, au sein d'une solution universelle mutualisée afin d'offrir un accès égal à la téléphonie à l'ensemble de la population.

Nous savons avoir en vous, Monsieur le Ministre, un interlocuteur exigeant et qui sait nous « challenger », mais qui sait aussi soutenir une action commune au service de l'intérêt général.

Mesdames et Messieurs, je souhaitais évoquer l'avenir que nous souhaitons pour l'économie numérique de notre pays et l'économie numérique européenne.

- Les opérateurs ont besoin d'un cadre cohérent alors que chaque jour, sur le terrain, ils font face à des injonctions contradictoires :
 - o oui à du réseau mobile sur l'ensemble du territoire, mais non aux antennes ;
 - o oui à la 5G, mais attention aux ondes ;
 - o oui à la fibre, mais non aux travaux dans les rues ;
 - o oui aux débits de plus en plus élevés et à une qualité de service optimisée, mais à des conditions sans rapport avec le niveau des investissements associés.



- Ces injonctions sont assorties parfois de sentences, de pressions et de menaces de différentes formes. On tourne en dérision l'action des opérateurs : récemment, on nous a comparés aux Shadocks « qui pompent, qui pompent ». Et en effet :
 - « Pour qu'il y ait le moins de mécontents possible, il faut toujours taper sur les mêmes ».
 - Cette autre devise Shadock bien connue illustre peut-être trop bien ce qui ressemble à du « bashing » - en bon français, que vous voudrez bien m'excuser -,
 - o et qui est difficile à entendre pour les équipes des opérateurs,
 - qui ont déployé les réseaux,
 - et qui sont mobilisées tous les jours et par tous les temps pour les entretenir et les réparer.

Pourtant nous tous rassemblés ici, nous avons les mêmes objectifs. Et si nous voulons être au rendez-vous des engagements ambitieux qui nous ont été assignés, la coordination entre les administrations, le soutien du régulateur, la mobilisation des élus, sont plus que jamais indispensables.

Vous le savez, les prix des abonnements télécoms en France sont parmi les plus bas d'Europe.

- Ils ont baissé de près de 50 % en dix ans, alors que les autres services essentiels (comme l'électricité ou le gaz) ont augmenté entre 20 % et 50 %.
- Les services télécoms pèsent de l'ordre de 2 % dans les dépenses des ménages.

Par ailleurs, jamais la part de la fiscalité « spécifique » acquittée uniquement par les opérateurs télécoms n'a été aussi importante :

- 1,5 milliard d'euros versé par les 4 opérateurs en 2022,
- montant qui pourrait contribuer autrement à l'aménagement numérique du territoire.

Concrètement, plus nous investissons dans les réseaux mobiles, plus nous déployons d'antennes, plus nous payons d'impôts.

- Exception culturelle? Certainement.
- Exception qui fait de la France, le champion d'Europe de l'impôt sur les opérateurs télécoms.

Je fais ici référence à l'IFER mobile, un impôt de production qui a atteint 300 millions d'euros en 2022. Le Gouvernement a œuvré avec méthode pour réduire



les impôts de production dans l'industrie, il est temps d'engager la même démarche dans les télécoms.

Vous l'aurez compris, l'équation « investissements, fiscalité, obligations, instabilité, injonctions contradictoires, prix bas », n'a jamais été simple, elle est désormais insoluble.

À qui profitent nos investissements ? Où s'est déplacée la valeur ? À la place de qui payons-nous tant d'impôts ? Qui profite du déséquilibre de la régulation ?

Une piste de réponse s'agissant des GAFAM : ce sont les géants du numérique, les Google, Amazon, Facebook, Apple, Alibaba, Netflix, Microsoft ... qui sont nos concurrents désormais.

Ces entreprises mondiales, nous sommes leurs clients – et elles sont nos clientes également – nous sommes leurs partenaires. Nous aurions adoré avoir ces champions en France, ou, à tout le moins, en Europe.

Nous ne demandons rien d'autre que de participer à la compétition avec les mêmes règles, les mêmes armes, les mêmes contraintes, les mêmes obligations. Il en va de l'avenir de nos entreprises, de nos équipes, de notre économie – et *in fine* – de notre souveraineté.

L'avenir des acteurs du numérique européen est en jeu. Je souhaite que les membres de l'Union européenne œuvrent à réduire les asymétries réglementaires et fiscales entre les différents acteurs du secteur.

- Comme vous le savez, nous soutenons la définition d'un nouveau cadre entre les FAI et les grands consommateurs de bande passante.
 - O Il n'est pas équitable que ces grands acteurs, qui paient 30 fois moins d'impôts sur les sociétés que les opérateurs, ne contribuent pas au financement des réseaux qu'ils empruntent.
 - O C'est pourtant leur énorme part de trafic qui nous amène à redimensionner nos réseaux en permanence, pour éviter la saturation.
 - Est-ce normal que les choix d'algorithme ou de format vidéo des réseaux sociaux nous amènent à repenser sans cesse nos réseaux ?
 Qu'ils nous imposent des investissements qui auraient pu être mieux employés dans la couverture du territoire ?



- Et pour tordre le cou à une idée tenace, il ne s'agit pas de remettre en question la neutralité du net, mais de reconnaître qu'un petit nombre de grands acteurs influent le trafic de données mondiales. En conséquence, des responsabilités particulières leur incombent.
- Nous devons collectivement nous interroger sur l'escalade infinie de la densification des réseaux, au-delà de la bonne qualité du service,
 - o car pour citer encore une fois nos amis les Shadocks : « Tout avantage à ses inconvénients et réciproquement ».

La modération du trafic - et notamment des flux envoyés par les fournisseurs de contenus dans nos réseaux - pourrait être déterminante pour diminuer la consommation électrique du numérique et améliorer son empreinte carbone globale.

Je rappelle souvent que 5 acteurs mondiaux génèrent plus de la moitié de l'augmentation nette du trafic sur les réseaux mobiles – alors qu'ils ne contribuent pas à leur financement.

Ces acteurs pourraient, si on les incitait davantage, introduire plus de sobriété dans l'émission, la consommation et le stockage de leurs contenus. La pandémie a prouvé que c'était faisable.

Une réorientation équitable des politiques publiques pourrait inciter à une gestion plus responsable et efficace des données, sans nuire à l'expérience clients. Cela contribuerait aux objectifs de consommation d'énergie et d'empreinte carbone.

Nous sommes aujourd'hui à un moment clé de notre histoire industrielle, et votre action volontariste, Monsieur le Ministre, en est le témoignage.

Avec la fibre et la 5G, les opérateurs bâtissent l'ossature numérique du pays pour les vingt prochaines années. Ils créent les conditions pour des changements considérables dans nos façons de vivre, de travailler, de communiquer favorables pour l'environnement.

- C'est pourquoi la feuille de route des 20 prochaines années doit être claire,
- et focalisée sur quelques enjeux véritables,
- sans se perdre dans des sujets collatéraux dont la multiplicité ne pourra être qu'un facteur de délitement et de retards.



Nous savons que, dans un secteur concurrentiel et régulé, certaines décisions ou non-décisions peuvent être lourdes de conséquences pour l'avenir de notre pays. Les choix qui s'imposeront à nous auront des impacts, dont chacun doit avoir pleinement conscience.

Nous aussi, nous voulons une Europe et une France souveraines. Nous aussi, nous voulons le meilleur de la technologie pour nos concitoyens. Nous aussi, nous voulons être au rendez-vous de la 5G, de la croissance et de l'innovation.

Nous sommes à un point de bascule, c'est ce que montre notre étude annuelle. Les conditions actuelles de marché ne permettent plus d'assurer les investissements dans les réseaux télécoms. Un nouveau modèle est à inventer.

2024 est une année charnière pour l'UE, qui renouvelle ses institutions.

- Nous souhaitons que le projet de *Digital Networks Act* annoncé par le Commission Thierry BRETON aboutisse à un nouveau cadre européen pour l'économie numérique,
- et qu'il permette à l'ensemble de notre filière de retrouver les conditions d'un investissement pérenne.
- Car si les opérateurs ont conscience de devoir réinventer leur modèle, et s'y emploient depuis des années, le modèle lui-même doit changer aussi.

Gouverner, c'est prévoir. Et investir, c'est prévoir aussi.

C'est la seule garantie du maintien à long terme de l'excellence de la connectivité dans notre pays. Les opérateurs seront au rendez-vous de ce débat, vital pour notre secteur.

Nous le serons avec enthousiasme et optimisme, comme avec fierté et responsabilité. Nous le serons car nous aimons passionnément nos métiers et nos entreprises, et que nous avons envie de changer, sous votre leadership, la vie des Françaises et des Français.

Monsieur le Ministre, soyez assuré que notre Fédération continuera en 2024 à porter cette voix.

Je conclurais si vous le permettez, en remerciant vivement les salariés des opérateurs qui œuvrent avec l'équipe permanente de la Fédération,

- dans un esprit de consensus et au service d'une maison commune,
- mais sans empiéter sur la concurrence féroce qu'ils se livrent par ailleurs ;



- cela fait partie du sel de la profession,
- et de la saine discipline de notre Fédération.

Je remercie également pour son implication et tout le travail conduit pendant des années, Michel COMBOT - l'ancien Directeur Général de la Fédération, qui a quitté notre organisation cet été, et salue l'arrivée sur ce poste de Romain BONENFANT, notre nouveau Directeur Général.

Tous nos remerciements également, au nom de toute l'organisation, à Alice PROVOST notre Directrice de la communication, qui va nous quitter dans quelques jours pour rejoindre une grande agence parisienne. Elle a accepté d'organiser cette dernière cérémonie des vœux pour nous, merci Alice.

Et finalement, je souhaite à chacun de vous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2024 pleine de joies, de bonheur et de satisfactions.

Je vous remercie.